

À une séance spéciale du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le **19 décembre 2018, 19h**, à laquelle sont présents :

Pierre La Salle, maire

Madame Isabelle Marsolais, conseillère
Monsieur Michel Lachapelle, conseiller
Monsieur Claude Mercier, conseiller
Monsieur François Leblanc, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire.

Absentes :

Madame Sophie Racette, conseillère
Madame Josyane Forest, conseillère

Madame Josée Favreau, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Avis spécial de convocation et certificat

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait lecture de l'avis de convocation et de son certificat attestant que l'avis a été remis en main propre à chaque membre du conseil le 17 décembre 2018.

Résolution no 733-2018

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Isabelle Marsolais et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que l'ordre du jour soit adopté.

Avis public et certificat

La directrice générale et secrétaire-trésorière donne lecture de l'avis public qui stipule qu'une séance spéciale a lieu le 19 décembre 2018 à la mairie, soit l'endroit habituel où sont tenues les séances du conseil municipal.

Elle fait aussi lecture de son certificat attestant qu'une copie a été affichée aux endroits désignés pour les avis publics (mairie et église), le 17^e jour de décembre 2018.

Résolution no 734 -2018

Mandat pour réaménagement du garage municipal

- ATTENDU QUE des appels d'offres ont été publiés sur SEAO;
- ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le 19 décembre 2018, à 11h01 à la mairie de Saint-Jacques;
- ATTENDU QUE 7 entrepreneurs ont déposé une soumission pour le projet soit:
- Construction Julien Dalpé inc.
 - 588 617.96\$ taxes incluses
 - Bernard Malo inc
 - 622 934.55\$ taxes incluses
 - SM Construction inc
 - 630 597.63\$ taxes incluses
 - Construction Denis et Ghyslaine Gagnon inc.
 - 650 500.00\$ taxes incluses
 - Gilles Malo inc.
 - 654 738.94\$ taxes incluses
 - 633614 Canada inc.
 - 672 033.30\$ taxes incluses
 - Les Entreprises Constructo
 - 712 155.15\$ taxes incluses
- ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme selon l'évaluation faite par la firme Massicotte Maloney architectes est Construction Julien Dalpé inc au montant de 588 617.96\$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'accepter de mandater Construction Julien Dalpé inc. à titre de plus bas soumissionnaire conforme pour le réaménagement du garage municipal, le tout pour un montant de 588 617.96\$ taxes incluses.

Règlement numéro 016-2018

Résolution no 735-2018

Levée de la séance

Il est proposé par madame Isabelle Marsolais et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la présente séance soit levée à 19h10.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

Pierre La Salle
Maire